

Compte rendu synthétique de la réunion d'ouverture de la concertation préalable relative au projet PYROLYSE

Pour retrouver les échanges in extenso, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de la réunion publique, disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/pyrolyse/documents-d-informations>

Date : Le 7 avril 2021, de 18h30 à 20h

Lieu : réunion en ligne

Participants : 39, dont 9 membres de Total, 1 membre de Plastic Energy, 3 membres de Parimage, et 3 membres de la CNDP.

Intervenants pour la maîtrise d'ouvrage :

- Jean-Marc DURAND, Total, Directeur du site de Grandpuits ;
- Christian MICHEL, Total, Responsable HSE du site de Grandpuits ;
- Jean-Yves DACLIN, Total, Branche Polymères, futur responsable de la co entreprise Total/Plastic Energy ;
- Bruno GUILLON, Directeur commercial de la société Plastic Energy ;

Garants de la concertation : Jacques ROUDIER et Jean-Luc RENAUD

Animation : Aurélie PICQUE, Parimage.

Ouverture et introduction de la réunion

Ouverture de la réunion par Aurélie PICQUE

Aurélie PICQUE, modératrice de la réunion, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle présente le déroulement de la réunion, en deux étapes : une première intervention des garants, puis du maître d'ouvrage pour présenter la concertation et la démarche de transformation du site de Grandpuits, suivie d'un temps d'échange avec le public ; une seconde intervention du maître d'ouvrage pour présenter le projet PYROLYSE, objet de la présente concertation, suivi d'un second temps d'échange avec le public.

Aurélie PICQUE rappelle les modalités d'échange par visioconférence. Elle précise la possibilité de lever la main virtuellement pour demander la parole, à l'issue de la présentation du maître d'ouvrage. Elle souligne également que la réunion est enregistrée et que la vidéo sera publiée sur le site internet du projet, tout comme le diaporama présenté.

Aurélie PICQUE indique que cette concertation se tient sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP, Messieurs ROUDIER et RENAUD.

Introduction par Jacques ROUDIER, garant désigné par la CNDP [00:27]

Cf. diaporama

Monsieur ROUDIER remercie l'ensemble des participants et rappelle le cadre de l'intervention des garants.

Il explique que le droit à l'information et à la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement résulte d'un certain nombre de textes comme la Charte de l'environnement - à valeur constitutionnelle - et le Code de l'environnement.

Cette participation peut prendre des formes diverses, la plus compliquée étant celle du débat public et la forme plus légère est celle d'une concertation, qu'elle soit avec garant(s) ou non.

Jacques ROUDIER précise que la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative qui veille sur l'ensemble de ce dispositif et que, selon la taille des projets, des modalités adaptées sont mises en œuvre.

S'agissant plus spécifiquement du projet de transformation du site de Grandpuits, Monsieur ROUDIER explique qu'il comporte deux volets : le projet PYROLYSE qui est le sujet de la réunion d'aujourd'hui, et un autre volet composé de deux autres projets. Il indique que des modalités de concertation différentes ont été retenues en fonction de la taille de ces projets. Il y aura donc deux concertations parallèles et coordonnées.

Jacques ROUDIER explique que la concertation préalable du projet PYROLYSE est organisée sous l'égide de deux garants et revient sur la désignation et le rôle de ces derniers. Il souligne leur indépendance vis-à-vis des maîtres d'ouvrage et leur neutralité à l'égard du projet. Il rappelle les valeurs portées par la CNDP et les exigences attendues lors d'une concertation : la transparence, l'égalité de traitement entre les intervenants, l'argumentation des interventions et des opinions, le respect mutuel entre les participants et l'inclusion de tous les publics.

Monsieur ROUDIER explique que ces exigences sont d'autant plus fortes au regard de la période sanitaire que nous traversons, période limitant les possibilités de participation directe du public. Il précise que les garants et le maître d'ouvrage ont veillé à pallier les difficultés liées à la crise sanitaire par la diversité des modalités de concertation qui seront présentées lors de cette réunion.

Enfin, Jacques ROUDIER conclut en indiquant qu'à l'issue de la période de concertation, les garants établiront un bilan rendant compte de la présente concertation. Ce bilan sera rendu public. Dès lors, les garants ont une fonction d'incitation vis-à-vis du maître d'ouvrage s'il en est besoin et s'assurent de la qualité des dispositions mises en œuvre. Ils ont aussi un rôle de facilitateur de la participation du public et peuvent être sollicités par le public *via* l'adresse électronique des garants : renaud-roudier@garant-cndp.fr. En outre il précise que les questions portant proprement sur le projet, qui relèvent de la compétence du maître d'ouvrage, peuvent être adressées sur le [site de la concertation](#).

Présentation des modalités de concertation et du projet de transformation du site de Grandpuits par Total [08 :29]

Cf. diaporama

La concertation préalable et les modalités de concertation [10 :07] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND, directeur du site de Grandpuits, explique la démarche de cette concertation qui se déroule du lundi 5 avril au vendredi 30 avril 2021 sous l'égide des deux

garants désignés par la CNDP. C'est une concertation volontaire organisée par Total pour informer le public et répondre à ses questions sur le projet. L'objectif est d'enrichir le projet, s'il se poursuit, en intégrant au mieux les besoins et attentes qui seront exprimés par les participants.

Jean-Marc DURAND indique les différentes modalités d'information, de dialogue et d'expression. Il s'agit là de transmettre les informations le plus efficacement possible. Il souligne aussi que toutes les informations sont consultables sur le site internet dédié : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/>

La raffinerie de Grandpuits et le projet de transformation du site. [14 :07] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND présente la raffinerie de Grandpuits et revient sur le contexte à l'origine du projet de transformation.

Située en Seine-et-Marne entre les communes de Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ozouer-le-Repos, la raffinerie de Grandpuits a été mise en service en 1966. Couvrant une superficie de 200 hectares, elle abrite 357 emplois directs et 310 emplois indirects.

Il explique notamment que les études engagées après la fuite du pipeline d'Île-de-France (PLIF) de février 2019, ont amené Total à inscrire le site de Grandpuits dans une activité industrielle tournée vers la transition énergétique et à engager sa transformation vers un site zéro pétrole.

Jean-Marc DURAND indique que le site de Grandpuits serait, à terme, articulé autour de trois projets industriels majeurs :

- Le projet PYROLYSE : une unité de recyclage de déchets plastique (2023)
- Le projet BIOJET-SMR : une unité de biocarburant aérien (2024)
- Le projet PLA : une unité de plastique biosourcé (2024)

Premier temps d'échange avec le public [19 :26] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique qu'elle ouvrira les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Les questions seront traitées par groupe de 2 ou 3 afin de fluidifier les échanges.

Il n'y a pas de demande de prise de parole à ce stade.

Présentation du projet PYROLYSE par le maître d'ouvrage [21 :33]

Cf. diaporama

Présentation du maître d'ouvrage [21 :41] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND explique comment est organisée la co-entreprise entre Total (60%) et Plastic Energy (40%).

Bruno GUILLON présente la société Plastic Energy. Il explique que cette société, dont la holding est située à Madrid (Espagne), a vu le jour en 2011. Plastic Energy compte plusieurs filiales, à Madrid, à Londres, en Hollande, en France, et à Singapour. A ce jour, deux unités de Plastic Energy fonctionnent 24h/24 en Espagne : à Alméria (depuis 2015) et à Séville (depuis 2017).

Bruno GUILLON indique que 6 millions de litres d'huile de pyrolyse sont produits par an et que cette petite entreprise de 150 salariés présente un plan d'expansion important. Il précise que la France est un pays clé pour le recyclage des plastiques et renouvelle son enthousiasme quant au partenariat établi avec Total dans le cadre de la transformation du site de Grandpuits.

Présentation des objectifs et caractéristiques du projet PYROLYSE [24 :10] Jean-Yves DACLIN (Total)

Jean-Yves DACLIN, de la branche Polymères de Total, détaille le projet PYROLYSE. Il explique notamment les raisons d'être du projet en mentionnant la nécessité de recycler le plastique afin de répondre à un enjeu environnemental majeur. En effet, les plastiques sont incontournables dans nos quotidiens et la gestion de leur fin de vie pose un problème majeur. Jean-Yves DACLIN explique que cette gestion est un enjeu essentiel, qui trouve sa solution grâce au processus de recyclage,

Il revient sur les objectifs que la France s'est fixé en matière de recyclage du plastique : d'ici 2023, 100% des plastiques seront recyclés. Jean-Yves DACLIN ajoute que la réglementation a aussi évolué à l'échelle européenne, avec un objectif de 50% d'emballage recyclé d'ici 2025 et 55% en 2030. Il précise que la France en est actuellement à 29%.

Cette attente forte du public et des autorités justifie notamment l'engagement de Total et Plastic Energy dans la transformation du site de Grandpuits.

D'abord, Jean-Yves DACLIN explique le **processus de recyclage chimique**, par lequel des molécules d'hydrocarbure sont cassées et transformées en monomères, les molécules de bases utilisées pour constituer des polymères. Le plastique se vend ensuite sous la forme de granulés de résine. C'est cela qui est produit par Total, qui les vend par la suite aux transformateurs fabriquant les produits plastiques sous la forme que nous utilisons au quotidien.

Ensuite, il explique que le **recyclage mécanique** consiste à casser la molécule de plastique, en restant au stade polymère. Cette technologie très mature et peu coûteuse nécessite un tri très approfondi des matières premières pour garantir un bon niveau de qualité du plastique. Il a aussi des limites, puisqu'il ne permet pas d'éradiquer les produits chimiques qui ont pu être en contact avec le contenant plastique.

Ainsi, Jean-Yves DACLIN explique que le procédé chimique permet, à ce stade, de proposer une technologie complémentaire ayant la capacité de traiter une variété de plastique plus large et de revenir à la molécule de base, le monomère. Ceci permet, *in fine*, d'obtenir un plastique identique à celui que l'on produit avec du pétrole et du gaz.

Par ailleurs, il explique le processus global de recyclage des plastiques par pyrolyse envisagé à Grandpuits. Ainsi, avant d'arriver en usine, les différents déchets provenant des poubelles jaunes seront séparés au sein du centre de tri. Il s'agira de recycler par pyrolyse les déchets qui ne peuvent pas l'être mécaniquement. En sortie de pyrolyse, on obtient du Tacoil, une huile qui ressemble à du diesel, qui sera transformée en monomère puis en polymères qui deviendront du plastique issu du recyclage.

Jean-Yves DACLIN souligne que le recyclage par pyrolyse sera donc complémentaire des procédés mécaniques et chimiques, notamment parce qu'il permet de produire des plastiques recyclés à usages sensibles (alimentaire, jouets, médical).

Présentation des impacts et nuisances potentiels du projet PYROLYSE [40 :59]

Christian MICHEL (Total)

Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits, souligne que les études (de danger et d'impacts) sont en cours et présente un premier aperçu des impacts environnementaux et nuisances potentiels, et des mesures de maîtrise envisagées en fonction de l'état de l'art des études en cours. Il explique que la création de l'unité de pyrolyse sur le site de Grandpuits n'engendrera pas de phénomène d'artificialisation des sols puisqu'elle se fera sur un espace déjà goudronné à ce jour (un parking et une zone de stockage). De ce fait, l'impact sur la faune et la flore serait limité.

Les impacts environnementaux concerneraient les rejets atmosphériques puisque les réacteurs seront chauffés au gaz naturel. En outre, l'ensemble des équipements contenant des hydrocarbures seront connectés à la torche, ce qui permettra de brûler de façon contrôlée les vapeurs d'hydrocarbures en cas d'ouverture des équipements. De plus, la pyrolyse s'accompagne de la création d'un gaz de synthèse (le syngas) qui sera canalisé, valorisé sur le site et utilisé comme combustible dans d'autres unités.

En matière de cycle de l'eau, la consommation journalière représenterait 150m³ sur cette unité. En comparaison, pour la raffinerie, la consommation s'élevait à 6000m³ par jour. Enfin, tous les effluents liquides de l'unité de pyrolyse seront collectés et envoyés vers la station de traitement des eaux qui existe déjà sur le site de la raffinerie. Ils subiront plusieurs traitements avant d'être rejetés dans le rû d'Iverny ou dans la Seine.

Christian MICHEL évoque la maîtrise des risques dont la principale source est la Tacoil. Le procédé de pyrolyse est utilisé sur plusieurs unités en Espagne ; il est connu et maîtrisé. Les risques identifiés sont les risques d'incendies et d'explosion, à relativiser au regard des moindres quantités d'hydrocarbure qui seront stockées : 600 tonnes pour le projet pyrolyse contre 700 000 tonnes lorsque la raffinerie était en fonctionnement.

Des mesures de maîtrise sont d'ores et déjà incluses dans le projet. D'abord, les bacs de stockage du Tacoil seront inertés à l'azote pour éviter la présence d'oxygène à l'intérieur, et donc les incendies. Il y aura aussi un réseau de détection fixe qui permettra d'alerter rapidement en cas de fuite et de mettre en sécurité les personnels et installations.

Il revient aussi sur les éléments de prévention des nuisances potentielles et sur les impacts en phase chantier.

Présentation des effets socio-économiques attendus par le projet PYROLYSE [52 :54]

Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND explique que le projet permettra de conserver 32 emplois directs et 51 emplois dédiés aux fonctions centrales du site. Il souligne également l'engagement de Total à ce que la transformation du site de Grandpuits se fasse par un redéploiement industriel responsable, en accompagnant le personnel et les entreprises partenaires. De plus, Jean-Marc DURAND rappelle que si un ajustement du périmètre d'activité est nécessaire, ce dernier se réalisera sans licenciement, ni mobilité géographique contrainte pour l'ensemble du personnel.

Présentation de la mise en œuvre du projet [55 :17] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND indique que l'investissement est estimé à 57 millions d'euros, financés sur fonds propres par Total et Plastic Energy à hauteur respectives de leurs parts dans la co-entreprise. Il présente également les principaux jalons calendaires à venir.

Second temps d'échange avec le public [57 :10] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique qu'elle ouvrira les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Les questions seront traitées par groupe afin de fluidifier les échanges.

Une riveraine d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos prend la parole et pose plusieurs questions.

Question 1 : Sur le sujet de l'eau qui sera pompée, traitée et rejetée, pourquoi ne pas utiliser un cycle fermé de l'eau traitée et recyclée dans les systèmes ?

Réponse de Christian MICHEL, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Globalement, sur l'ensemble du site, le maître d'ouvrage porte une attention particulière au recyclage de l'eau. Cela fera partie des solutions mises en œuvre mais il ne sera pas possible de recycler l'ensemble de l'eau ; une partie sera rejetée. Christian MICHEL explique que les eaux de pluie sont aussi comptées dans les rejets des eaux, ce qui explique que la quantité paraisse importante.

Question 2 : Concernant le TACOIL, les risques évoqués ne devraient *a priori* pas être plus lourds que ceux déjà identifiés dans le PPRT ; mais la mesure des risques prend-elle en compte les impacts cumulés avec le site de Boréalys ?

Réponse de Christian MICHEL, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Dans les études de danger, un chapitre spécifique est consacré aux effets dominos sur les unités entre elles. A ce stade, aucun impact de Boréalys sur l'unité de PYROLYSE et inversement ne sont identifiés, au vu des distances observées dans les scénarii produits.

Question 3 : quels seraient les risques liés aux fumées et à la pollution qu'un incendie pourrait générer ?

Réponse de Christian MICHEL, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Sur les fumées qui pourraient être dégagées en cas d'incendie, les études ne sont pas encore complètes mais cet élément est regardé en détail dans les études de danger qui consacreront un chapitre aux produits issus de la combustion des produits comme le TACOIL entre autres, et sur l'impact de ces derniers sur l'environnement et la santé.

Question 4 : Pouvez-vous donner des éléments chiffrés concernant le bruit ? En effet, si on ne peut pas déterminer quel est le site qui génère ce bruit, il dépasse néanmoins souvent les 80 décibels.

Réponse de Christian MICHEL, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Il est trop tôt pour disposer d'éléments chiffrés. Des éléments plus détaillés se trouveront dans les études d'impact fournies lors des demandes d'autorisations administratives. Par ailleurs, Christian MICHEL précise que ces mesures se font sur le temps long, après la mise en service des unités. Actuellement, des mesures de bruit sont effectuées tous les 5 ans.

Question 5 : concernant les odeurs, quelles seraient les mesures prises par le maître d'ouvrage si des odeurs devaient se dégager malgré les contrôles ?

Réponse de Christian MICHEL, Total, Responsable HSE de la raffinerie de Grandpuits

Différentes mesures sont prévues pour éviter les odeurs. Le hangar fermé permettra notamment de capter ces odeurs et de les traiter s'il y en a.

Aucun autre participant ne demandant la parole, Aurélie PICQUE rappelle qu'il est possible de s'exprimer également par [le site internet](#), les registres papier dans les mairies situées aux alentours du site de Grandpuits et à la Maison du projet, ainsi que lors des prochaines réunions publiques et des permanences téléphoniques.

Conclusions [01 :07 :20]

Jacques ROUDIER conclut en disant que cette réunion d'ouverture marque le début d'un processus. Il invite ceux qui souhaitent s'exprimer à utiliser les moyens qui sont à leur disposition dans le cadre de cette concertation préalable. En outre, il explique que le droit à la participation du public est permanent. Même s'il se fait selon des formes et une intensité particulière à certains moments, il y aura lieu de poursuivre les échanges tout au long de la vie du projet.

Jean-Luc RENAUD rappelle que tous les outils sont mis à disposition pour que la participation soit possible selon le support qui est préféré. Il revient sur le fait que le droit à l'information et à la participation sont des principes fondamentaux du Code de l'environnement et que ce sont aussi des droits à valeur constitutionnelle inscrits dans la Charte de l'environnement. Il incite le public à user de ce droit qui lui est conféré dans le cadre de ce projet PYROLYSE.

Jean-Marc DURAND clôture cette première réunion. Il remercie les participants d'y avoir investi leur temps personnel. Il remercie l'intervenante des questions pertinentes qu'elle a posées, démontrant l'intérêt de ce type de réunion. Il partage la conclusion des garants et revient sur les modalités mises en œuvre pour garantir la participation du public tout au long de la vie du projet. Enfin, Monsieur DURAND rappelle que cette phase de concertation préalable est un temps important dans le calendrier du projet car elle intervient à un moment où il est possible de prendre en compte les contributions du public et d'amender le projet. Il remercie une nouvelle fois la participation du public et indique qu'elle permet de nourrir la réflexion du maître d'ouvrage.